

COMPTE-RENDU du CHS-CT du 6 Octobre 2016

Représentants de l'Administration : M.FORTE, Mme DESLANDES, M JOUANNEAU, M FRAYSSE
Secrétaire du CHS-CT : Mme MANNEVY Sylvie
M BOCQUILLON Jean-Pierre Inspecteur Santé et Sécurité au Travail
Représentants FO-DGFIP 36 : LEGHIE Catherine, OBLIN Pierre, PIRONAUD Benoît, COUDRAIS Isabelle .
Et l'absence de Médecin de Prévention, le Docteur CEOLATO n'étant toujours pas remplacé à ce jour.

La réunion s'est ouverte à 9 H 00.

1/ Approbation du PV du 07/06/2016

Adopté à l'unanimité

Approbation du PV du 09/08/2016

Adopté à l'unanimité

2/ Examen des consignes portées sur les Registres Santé et Sécurité au Travail :

Ces demandes ont été examinées ainsi que des demandes complémentaires .

A cette occasion, nous avons appris que l'ensemble des caméras a été installé et qu'il manque seulement l'autorisation de la commission ad hoc . A notre demande, nous avons pu assister aux tests de mise en service de ces caméras afin de contrôler le respect de la législation en vigueur, et plus particulièrement le champ de vision de ces caméras. A ce sujet, pour le site du CDFiP de Châteauroux, nous avons fait remarquer que le ou la collègue appelé à travailler à l'accueil (banque située près du photocopieur) est physiquement filmé. Pour des raisons techniques explicitées précédemment par le technicien, il n'est pas possible de masquer cet angle. En conséquence, nous avons demandé que ce ou cette collègue en soit averti.

3/ Actualisation du programme d'impulsion

A l'issue de cet examen, il ressort une demande chiffrée à 2.377,71 pour un solde disponible sur crédits annuels 2016, soit 1.357,26 euros.

Acquisitions financées par des crédits CHS-CT : un fauteuil ergonomique (sur prescription médicale), chaussures de sécurité (Equipement Individuel de Protection), équipement pour intervention électrique(EPI) , installation de stores dans un bureau du CDFiP de Châteauroux I et des repose-poignets.

Financement assuré par des crédits de Direction :

- filtres pour les fontaines à eau , installation d'une bande de confidentialité (CDFiP d'Argenton sur Creuse).

Demandes nécessitant une expertise :

- modification de la bande d'accueil du CDFiP de Châteauroux et déplacement du bouton de commande de la porte d'entrée de la trésorerie de Déols.

4/ Projet de modification des horaires d'ouverture au public (applicable au 1^{er} janvier 2017)

Ce projet de modification a été présenté par M FRAYSSE.

Ce projet consiste pour les sites de Châteauroux et d'Issoudun à assurer un accueil au public les lundi, mardi, jeudi toute la journée de 9h00 à 12h 15 et de 13h 30 à 16h00, et pour les mercredi, vendredi de 9h00 à 12h15.

Pour les sites d'Argenton sur Creuse, le Blanc et La Châtre :

réception du public les mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Pour les sites de Buzançais, Châtillon sur Indre, Déols et Valençay :
les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h 30, les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.
Précision apportée : l'accueil téléphonique sera aligné sur les horaires d'ouverture au public.

Le Directeur a défendu son projet, car, selon lui, cela faciliterait le travail de nos collègues dans les services, leur apporterait des facilités horaires et que, de toute façon, il existait d'autres moyens (notamment numériques) pour rentrer en contact avec notre administration. Ces modes de contact étant déjà appliqués par d'autres organismes (publics ou privés), nous devons donc inciter (obliger à terme selon nous) notre public à les utiliser.

Vos représentants ont naturellement opposé des arguments, car pour nous, ce projet s'inscrit dans une perspective globale de disparition totale de l'accueil physique, du zéro numéraire, donc de suppressions d'emplois, voire de sites.

Pour notre Directeur, la proximité physique n'est plus une exigence, notre Administration va évoluer vers le télétravail, et à ce sujet il attend prochainement une note de la part de Bercy.

Néanmoins, il nous a fait savoir que son projet d'ouverture devrait connaître des ajustements pour les sites de Châteauroux et d'Issoudun . En effet, après prise en compte des remarques (de chefs de services) , il envisagerait éventuellement :

- pour le site de Châteauroux : une seule fermeture au public, le mercredi après-midi,
- pour le site d'Issoudun : avancer l'heure d'ouverture de 9h 00 à 8h 45.

La décision définitive sera proposée au prochain Comité Technique Local du 18 octobre .

Ce projet n'étant pas finalisé dans son ensemble, vos représentants ont refusé de se prononcer et donc de donner un avis.

5/ Événements ayant eu lieu depuis la réunion du 07/06/2016 : accidents de service, maladies professionnelles, fiches de signalement des agressions

Il nous a été rappelé que chaque fiche de signalement relative à une incivilité commise par un redevable faisait systématiquement l'objet d'un courrier envoyé par notre Directeur .

6/ Questions diverses

Notre Directeur envisage la réinstallation de la délégation des services sociaux de la rue Augras au CDFiP de Châteauroux en déménageant le secrétariat du CHS-CT à la Direction . L'actuelle salle de repos de ce CDFiP serait affectée au futur Médecin de Prévention. A notre demande, il nous a assuré qu'un nouveau local serait trouvé et affecté en remplacement de l'ancienne salle de repos ainsi reconvertie. Cette réinstallation/déménagement prendrait effet au cours du mois de janvier 2017. Affaire à suivre.

Les travaux relatifs au portail automatisé du CDFiP de Châteauroux seront prochainement achevés ; la distribution des télécommandes interviendra quelques jours avant sa mise en fonction. Il nous a été précisé que la perte ou l'endommagement d'une télécommande coûterait 40 euros (je confirme : QUARANTE EUROS) à son détenteur dans le cadre de son remplacement. Nous nous sommes élevés contre cette mesure car cette automatisation était surtout voulue par l'administration.

Le Document Technique Amiante a été mis à jour pour les sites de Buzançais, Déols, et Valençay.

Des travaux de recouvrement des dalles pourraient être envisagés pour le site de Valençay, mais non obligatoires au regard de la législation en la matière.

Les travaux de remplacement de l'ascenseur du CDFiP de Châteauroux se dérouleront du mois de décembre 2016 au mois de janvier 2017. Des perturbations sont à craindre sur ce site !

Fin de la séance à 12 h 30 .

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre

Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**

Centre des Finances Publiques de Buzançais

9 avenue de la République

36500 BUZANCAIS

Tél : 02.54.84.24.25 Mail : sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr

Notre site internet local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>